



DELIBERATION N°20231127-01
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 17

Nombre de votants : 18

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept novembre, les membres du conseil municipal de la Commune de Lussac-Les-Châteaux se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire Jean-Luc MADEJ, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 20 novembre 2023

Étaient présents : Mesdames TRICHARD Annie, LAGRANGE Annie, THIMONIER Marylène, BOULBES Sylvie, DARDILLAC Margareth, FAUGERE Maria, RIBARDIERE Nathalie, SAUVAGE Cynthia, Messieurs MADEJ Jean-Luc, MORAND Daniel, BUJAULT Jean, CHEVRIER Patrick, BRUGIER Pierre, DUVERGER Jacques, FILLAUD Patrice, GUILLON Michel, PEUMERY Jérôme.

Absents excusés avec pouvoir : M. Ludovic AUZENET (donne pouvoir à M. Jean-Luc MADEJ)

Absents excusés : Mme Nathalie TOUCHARD

Absents : /

Tarifs 2024 de la commune de Lussac-les-Châteaux

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 22 novembre 2023,

CARTES DE PECHE POUR L'ETANG COMMUNAL	2023	2024
Cartes annuelles réservées exclusivement aux habitants de Lussac		
3 lignes : pour les 16 ans et plus	47 €	55 €
3 lignes : pour les enfants jusqu'à 15 ans	21 €	25 €
Cartes annuelles hors communes		
3 lignes : pour les 16 ans et plus	65 €	76 €
3 lignes : pour les enfants jusqu'à 15 ans	26 €	30 €
Carte vacances (Juillet –Août)		
3 lignes	40 €	40 €
Carte à la journée		
1 ligne (maximum 3 lignes)	2.50 €	2.50 €
Carte à la demi-journée		
1 ligne (maximum 3 lignes)	1.60 €	1.60 €
Carte amende	15 € + 15 €/kg pour les carpes supérieures à 5 kg	

AR Prefecture

086-218601409-20231127-20231127_01A-DE
Reçu le 30/11/2023

PHOTOCOPIES POUR LES ASSOCIATIONS	2023	2024
La photocopie noire	A4 0.10 €	A4 0.10 €
	A3 0.20 €	A3 0.20 €
La photocopie couleur	A4 0.20 €	A4 0.20 €
	A3 0.40 €	A3 0.40 €

La facturation annuelle à partir de 5 €

Pour information contrat de maintenance : -copie noire 0,0048 €

-copie couleur 0,042 €

DROITS DE PLACE	2023	2024
	minimum 2 €	minimum 2 €
Etalages divers	0.90 €/ml à partir du 4e mètre	0.90 €/ml à partir du 4e mètre
Outils (camion)	50 €/jour de travail	50 €/jour de travail
Manèges adultes	32.50 €/jour de travail	32.50 €/jour de travail
Manèges enfants	16 €/jour de travail	16 €/jour de travail
Tirs-Loteries	16.50 €/jour de travail	16.50 €/jour de travail
Cirques	Forfait de 150 € pour 3 jours Hors Electricité, maximum de présence avec règlement à la réservation Uniquement hors période scolaire	Forfait de 150 € pour 3 jours Hors Electricité, maximum de présence avec règlement à la réservation Uniquement hors période scolaire

LOCATION TABLES ET CHAISE	2023	2024
Table	1.00 € / jour	1.00 € / jour
Chaise	0.50 € / jour	0.50 € / jour
Table pliante	1.60 € / jour	1.60 € / jour
Banc	0.60 € / jour	0.60 € / jour

LOCATION DE VAISSELLE	2023	2024
Par lot de couvert	0.20 €	0.20 €
Minimum de perception	6.00 €	6.00 €

Location de la Salle des Fêtes Michel Maupin

- Les tarifs sont proposés à la journée et la salle doit être libérée avant 8 heures le lendemain matin
- Caution 600 € pour les associations et les particuliers - 1000 € pour les professionnels.
- Caution supplémentaire pour la location du matériel de sonorisation et d'éclairage : 2 000 €

Tarif proposé à compter du 01/01/2024 pour la période été du 1^{er} Avril au 31 Octobre

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Manifestations associatives	145 €	230 €

AR Prefecture

086-218601409-20231127-20231127_01A-DE
Reçu le 30/11/2023

Location du matériel de sonorisation et d'éclairage (en plus du coût de location) Prévoir et justifier d'un prestataire qualifié pour l'utilisation du matériel (coût à la charge de l'organisateur)	55 €	60 €
Fêtes familiales pour les particuliers	200 €	250 €
Professionnels (commerçants, banques...)	220 €	300 €
Activités professionnelles lucratives	550 €	600 €
Ecoles de la commune	GRATUIT	
Assemblées générales pour associations lussacoises	GRATUIT	
Collectivités, syndicats	1 mise à disposition gratuite/an Puis 100 €	

Tarif proposé à/c du 01/01/2024 pour la période hiver du 1^{er} Novembre au 31 Mars

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Manifestations associatives	175 €	260 €
Location du matériel de sonorisation et d'éclairage (en plus du coût de location) Prévoir et justifier d'un prestataire qualifié pour l'utilisation du matériel (coût à la charge de l'organisateur)	55 €	60 €
Fêtes familiales pour les particuliers	230 €	280 €
Professionnels (commerçants, banques...)	250 €	330 €
Activités professionnelles lucratives	580 €	630 €
Ecoles de la commune	GRATUIT	

AR Prefecture

086-218601409-20231127-20231127_01A-DE
Reçu le 30/11/2023

Assemblées générales pour associations lussacoises	GRATUIT
Collectivités, syndicats	1 mise à disposition gratuite/an Puis 130 €

Location de la Salle Albert Quémin

- caution : **500 €** pour les associations et les particuliers,
- Les tarifs sont proposés à la journée et la salle doit être libérée avant 8 heures le lendemain matin

Tarif proposé à compter du 01/01/2024 pour la période été du 1^{er} Avril au 31 Octobre

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Manifestations associatives	110 €	180 €
Fêtes familiales pour les particuliers	150 €	200 €
Professionnels (commerçants, banques...)	180 €	230 €
Assemblées générales pour associations lussacoises	GRATUIT	
Collectivités, syndicats	1 mise à disposition gratuite/an Puis 80 €	

Tarif proposé à compter du 01/01/2024 pour la période hiver du 1^{er} Novembre au 31 Mars

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Manifestations associatives	130 €	200 €
Fêtes familiales pour les particuliers	170 €	220 €
Professionnels (commerçants, banques...)	200 €	250 €
Assemblées générales pour associations lussacoises	GRATUIT	
Collectivités, syndicats	1 mise à disposition gratuite/an Puis 100 €	

AR Prefecture

086-218601409-20231127-20231127_01A-DE
Reçu le 30/11/2023

Location de la Maison de la Nature

Tarif proposé à compter du 01/01/2024

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Manifestations associatives	96 €	145 €
Fêtes familiales pour les particuliers	107 €	150 €
Professionnels (commerçants, banques...)	150 €	200 €
Assemblées générales pour associations lussacoises	GRATUIT	
Collectivités, syndicats	1 mise à disposition gratuite/an Puis 80 €	

- Location du 1^{er} Avril au 15 Octobre de l'année,
- caution : 350 € pour les associations et les particuliers,
- Les tarifs sont proposés à la journée et la salle doit être libérée avant 8 heures le lendemain matin

Concessions du cimetière communal	2023	2024
Concession cinquantenaire	30 €/m ²	35 €/m ²
Concession trentenaire	25 €/m ²	30 €/m ²

<u>Concessions de caves-urnes de l'espace cinéraire</u>	2023	2024
50 ans	700 €	750 €
30 ans	600 €	650 €

Plaque de granit 50 x 50 x 2 / couleur Rose de la clarté incluse dans le tarif

Conditions : pas de réservation à l'avance

<u>Concessions de columbarium de l'espace cinéraire</u>	2023	2024
50 ans	800 €	800 €
30 ans	700 €	700 €

Conditions : pas de réservation à l'avance

AR Prefecture

086-218601409-20231127-20231127_01A-DE
Reçu le 30/11/2023

DISPERSION DES CENDRES DANS L'ESPACE CINERAIRE	2023	2024
Dispersion	60 €	60 €
Gravure sur la plaque	12 €	12 €

LOCATIONS DIVERSES	2023	2024
Location de l'étang communal	150 €/jour	150 €/jour de fermeture de l'étang
Location du podium : sans bâche	250 €/jour d'utilisation	250 €/jour d'utilisation
	selon disponibilité et sans transport	selon disponibilité et sans transport
	location limitée aux communes du Lussacois et à la commune de Chauvigny	location limitée aux commune Lussacois et à la commune de Chauvigny

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

-d'approuver les tarifs tels que présentés pour l'année 2024.

Pour extrait conforme, le 28 novembre 2023

Le Maire
Jean-Luc MADEJ



La secrétaire de séance
Cynthia SAUVAGE



AR Prefecture

086-218601409-20231127-20231127_01A-DE
Reçu le 30/11/2023